



Comité des fêtes
COMAF
ORCEFONT



Le COMAF vous propose ses activités pour la rentrée.

Cours d'essai de Yoga¹ adultes le 28 juin de 20h à 21h à la salle polyvalente.

Cours d'essai de Yoga¹ (11h) et de Zumba (17h) lors de la fête du village le samedi 7 juillet.

Saison 2018-2019	Jours	Horaires	Tarifs
Yoga adultes avec Cécile Boutier	LUNDI	16h00 à 17h00	160,00 €
Zumba adultes avec Emilie Garçon et Lennie Bermonville	LUNDI	20h30 à 21h30	210,00 €
Yoga enfants (3 à 6 ans) avec Alexa Barbier	MARDI	16h30 à 17h30	240,00 €
Yoga enfants (7 à 10 ans) avec Alexa Barbier	MARDI	17h30 à 18h30	240,00 €
Strong by Zumba avec Emilie Garçon	MARDI	20h00 à 21h00	210,00 €
Zumba kids (7 à 12 ans) avec Lennie Bermonville	MERCREDI	18h15 à 19h00	210,00 €
Yoga adultes avec Cécile Boutier	MERCREDI	20h30 à 21h30	160,00 €
Zumba adultes avec Emilie Garçon et Lennie Bermonville	JEUDI	20h00 à 21h00	210,00 €
Stages d'anglais pour enfants (6 à 12 ans) pendant les vacances	1er stage du 11 au 13 juillet	10h00 à 12h00	100,00 €
Forfait pour deux inscriptions à Zumba kids			380,00 €
Forfait pour 2 cours de zumba adultes pour une même personne			290,00 €
Forfait pour 1 cours de zumba adultes et 1 cours de strong by zumba pour une même personne			290,00 €

Possibilité de paiement échelonné : 4 chèques maximum, prélevés les 10 octobre, 10 janvier, 10 mars et 10 mai.

Inscriptions² à la salle polyvalente :

- le 7 juillet à l'issue des cours d'essais,
- les 10 et 13 septembre de 16h30 à 21h.

Reprise des cours le lundi 17 septembre 2018

ATTENTION :

- Pour le Yoga, nombre de participants par cours limité : 8 à 10 max. pour les enfants et 10 à 12 max. pour les adultes.
- Pas de remboursement en cours d'année sauf sur présentation d'un certificat médical ou accord préalable de l'association.
- Les cours ne pourront avoir lieu que si le nombre des inscrits est suffisant. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en cas d'annulation d'un cours.

1 Pour le Yoga, munissez-vous de votre tapis ou d'une serviette de plage épaisse.

2 N'oubliez pas d'apporter le certificat médical d'aptitude obligatoire lors de l'inscription.